


## ANALYSE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

### Cas n° 1 : Karim

Cas proposé par Jean-Pierre OBIN  
Février 2006

#### Présentation de l'étude de cas

 <b>Éléments du dossier</b>	I	Présentation du cas
	Pièce 1	Fiche d'incidents établie par le professeur d'anglais
	Pièce 2	Pétition signée par l'ensemble des élèves de la classe
	Pièce 3	Informations complémentaires
	II	Questions

## I – Présentation du cas

Le lycée, polyvalent, est situé en centre ville, il compte 969 élèves (320 de la 2<sup>nde</sup> au BTS du secteur Sciences médico-sociales, 649 de la Seconde au bac professionnel et mentions complémentaires post-baccalauréat du secteur professionnel tertiaire et social) ; l'établissement jouit d'une excellente réputation, les résultats aux examens sont bons, le personnel enseignant est stable.

Les élèves sont plutôt calmes, polis. Une véritable politique de la citoyenneté, de l'écoute de l'autre, du respect est conduite par le chef d'établissement, les CPE et les professeurs. Depuis 3 ans, toutefois, les incivilités augmentent. Les enseignants vivent mal cette montée de la violence verbale et expriment au chef d'établissement leur découragement au moindre incident.

Le chef d'établissement a entrepris, avec l'accord des enseignants, un travail de réflexion dans le cadre du CESC avec un psychologue. Depuis 3 ans différents thèmes ont été abordés : l'adolescence (le respect de la règle, la violence, la psychologie), l'enseignant face aux réactions d'incivilité, la maîtrise des émotions, l'écoute, des séances portent sur des études de cas vécus par des professeurs.

Karim est élève en 2<sup>e</sup> année de BEP Comptabilité, il est né en 1980. Il habite dans la banlieue, il est externe et boursier (12 parts), il possède la nationalité française, ses parents sont de nationalité algérienne, il a 4 frères et soeurs ; Karim a eu un suivi éducatif jusqu'à sa majorité. Élève plutôt calme et discret en seconde professionnelle, il est devenu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de sa 2<sup>e</sup> année renfermé, souvent agressif avec les professeurs (notamment les professeurs de lettres, d'histoire et d'anglais).

Il cumule 30 absences entre la Toussaint et Noël. Il n'effectue plus le travail demandé. Karim fuit tout contact, il affiche une grande tristesse, une grande fatigue. Dernier à entrer en cours, il est le premier à quitter la salle de classe. Ses résultats sont moyens. En novembre, il commence à s'exprimer souvent en arabe en cours et est mis en retenue par un professeur pour effectuer un travail non fait en temps voulu.

Karim, en cours de français, est passé de la simple contestation de certains textes à un désintérêt total et à un " Le texte, j'en ai rien à foutre ! ". Le professeur de français l'a alors prié de quitter la salle, et devant son refus d'obtempérer, il a jeté le cartable de Karim hors de la classe. Ce dernier a alors riposté en projetant devant lui une table et en proférant des insultes.

Le 13 janvier, K. insulte et menace le professeur d'anglais.

Le proviseur rencontre alors, le jour même, Karim et sa mère pour signifier l'exclusion temporaire et la comparution prochaine de l'élève devant le conseil de discipline.

Karim menace alors le proviseur : " Vous n'allez pas vous en tirer comme cela ! ", quitte le bureau en claquant la porte, en renversant la chaise. Sa mère insulte le proviseur, les professeurs, l'éducation nationale et quitte le bureau en claquant la porte et en hurlant. Le proviseur adjoint assiste à cette rencontre.

Le 14 janvier, un délégué de la classe de Karim demande à rencontrer le proviseur. En préambule, il parle de son sens de l'honneur, donné par sa famille, de ses convictions religieuses chrétiennes, de son rôle de délégué et par conséquent de son devoir à apporter des précisions ; il dit également n'avoir aucune relation d'amitié avec Karim et aucune affinité idéologique avec lui, mais il le respecte parce que c'est un gentil camarade. Il s'exprime au nom de ses camarades de classe. Il dit donc que Karim n'a jamais menacé quiconque. Il précise que le professeur d'anglais lui a demandé de changer de place

... / ...

pour faire le devoir sur table. Karim, déjà assis devant le bureau, a refusé de bouger : " Je suis devant vous, vous me voyez bien. " Le professeur a alors tenu des propos que le délégué ne sait pas bien reformuler (" c'était humiliant ", dit-il), et a refusé de faire composer Karim. Celui-ci a alors déclaré " Le jour du jugement dernier, je serai là pour témoigner de toutes les choses que vous faites et là on verra qui ira en enfer ". Tous les élèves de la classe ont demandé un entretien avec le proviseur. Les jeunes ont confirmé les propos du délégué et ceux humiliants du professeur d'anglais. Le chef d'établissement a ensuite rencontré les élèves à trois reprises avant la tenue du conseil de discipline.

Le professeur principal a souhaité une réunion de l'équipe pédagogique de la classe. Au cours de cette réunion une atmosphère de doute s'est dégagée à l'égard de la collègue d'anglais, 9 professeurs étaient assis côté à côté, seules les professeurs d'anglais et d'allemand s'étaient installées en face. Il apparaît que ce professeur se dit toujours menacé et cela depuis plusieurs années : cahier de notes volé, tache sur son chemisier, lettre d'insultes d'élèves, violences verbales ... elle porte toujours plainte auprès du recteur en demandant 1 franc de dommages et intérêts pour atteinte à l'intégrité d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

Le proviseur prépare son intervention devant le conseil de discipline avec l'équipe pédagogique.

---

[Retour sommaire](#)

**Pièce 1 – Fiche d'incidents établie par le professeur d'anglais**

**FICHE INDIVIDUELLE D'INCIDENTS**

CLASSE 2<sup>e</sup> Compétitivité

NOM DE L'ELEVE... Karim ... Prénom...

Date... 13-1-04 ... Heure... 16h ... Lieu des faits... Cours anglais

Cet incident concerne : Elève/élève  Elève/personnel

NATURE DE L'INCIDENT	SANCTIONS PROPOSEES
Oubli répétitif de matériel <input type="checkbox"/>	<p>Je demande le conseil de discipline avec renvoi définitif de l'élève -</p> <p>Je porte plainte au commissariat.</p>
Absences répétées <input type="checkbox"/>	
Refus de travailler <input type="checkbox"/>	
Perturbation <input type="checkbox"/>	
Violence verbale + menaces <input checked="" type="checkbox"/>	
Violence Physique <input type="checkbox"/>	
Dégradations <input type="checkbox"/>	
Vol <input type="checkbox"/>	
Autre <input type="checkbox"/>	

**RECIT DETAILLE DES FAITS (paroles prononcées, gestes, réactions...)**

Après que je demandais à K. de changer de place pour se voir surveillé d'anglais, ce dernier a réagi en proférant les menaces suivantes "vous m'avez tous - Attention, à vous et à votre mari, on vous brûlera tous, l'école avec, la France aussi - Seul Allah peut être juge pas vous - Le jugement dernier déterminera les bons et les mauvais - Vous irez en enfer, vous êtes raciste - Attention à votre voiture - On sera les plus forts".

K. a refusé de quitter le cours comme je le lui demandais. Il est resté toute l'heure la tête dans ses mains.

Nom, qualité, Signature  
D. E...  
prof. anglais

Décision de la Commission, date

[Retour sommaire](#)

## Pièce 2 – Pétition signée par l'ensemble des élèves de la classe de Karim :

Toute la classe de seconde BEP MDC est choquée par ce qui arrive à notre camarade Karim. En arrivant en cours, le professeur a annoncé qu'on allait faire une interrogation écrite. Elle a demandé à 3 élèves de changer de place. Les élèves S et P ont refusé. Le professeur n'a rien dit. Karim a dit " Je suis au premier rang, juste devant vous, vous me voyez bien, je ne veux pas changer de place ". Le professeur s'est énervé et a dit " Puisque c'est cela, je ne te donne pas le texte du devoir et tu auras zéro ". Karim a dit que c'était injuste, que S et P ont refusé et qu'à eux, on ne dit rien. Il a ajouté très fort : " Le jour du jugement dernier, je serai là pour témoigner de toutes les choses que vous me faites et, là, on verra qui ira en enfer ". Le professeur a dit des propos très humiliants pour Karim, nous n'avons pas retenu tous les mots car nous étions très choqués et nous avons peur. Karim a pleuré durant toute l'heure, la tête dans ses bras car le professeur ne lui a pas donné le texte du devoir. Karim nous a dit qu'il avait été convoqué chez le proviseur et que le professeur d'anglais avait écrit qu'il avait menacé son mari et l'école et qu'il demandait son renvoi. Karim n'a jamais menacé le professeur d'anglais, nous le jurons. C'est très injuste pour Karim qui est un bon camarade. Nous sommes solidaires de Karim.

[Retour sommaire](#)

## Pièce 3 – Informations complémentaires obtenues lors de l'exposé oral du cas et des questions factuelles qui ont suivi :

### Sur le lycée :

- 40% d'élèves boursiers, 195 aidés par le fonds social, 35% recrutés dans des quartiers difficiles.
- Un tiers des professeurs a plus de 45 ans.
- Le travail entrepris dans le cadre du CESC vise à la création d'une cellule d'écoute ; il est animé par un " victimologue " ; les 2 premières séances sont présentes 80% de professeurs, 10% de surveillants, les CPE et quelques ATOS ; les autres séances ont été moins suivies ; les professeurs en difficulté ont décliné les invitations.

### Sur Karim :

- Avant sa majorité Karim a eu à connaître le juge des enfants, pour de petits vols, ce qui explique le suivi éducatif jusqu'à sa majorité.
- La mère de Karim vient volontiers au lycée à chaque fois qu'elle y est invitée ; le père ne s'est jamais déplacé.
- Sur ses absences entre Toussaint et Noël, après enquête sociale, il s'avère que Karim a été expulsé par son père du domicile familial, sans doute parce qu'il avait repris des activités délinquantes. Il vit alors chez l'un ou l'autre, et dans une cave où un frère vient lui apporter à manger, avec la complicité de la mère ; ce qui explique l'état de fatigue et de saleté de Karim pendant cette période, ainsi sans doute que son agressivité.
- C'est à cette époque qu'il se rapproche d'une organisation religieuse, les Jeunes musulmans de France, proche de Tariq Ramadan, association qui écrira une lettre " très amicale " au proviseur lui demandant un entretien pour présenter la défense de Karim ; demande à laquelle le proviseur opposera un refus poli au nom de la laïcité.

### Sur les incidents :

- L'incident pendant le cours de Français est provoqué par Karim, qui refuse d'étudier un texte de Rousseau, un auteur, déclare-t-il, " en contradiction avec mes croyances religieuses. "
- Le 13 janvier, le proviseur et son adjoint reçoivent Karim et sa mère. Après lecture des rapports de professeurs et la notification de son exclusion provisoire et du Conseil de discipline, Karim se lève, furieux, et apostrophe les personnels de direction : " Vous croyez ces mensonges ? Qu'est-ce que vous avez tous contre moi ? Les professeurs mentent ! Attention, vous n'allez pas vous en tirer comme cela ! " Il renverse la chaise, quitte le bureau en claquant la porte. Sa mère le suit : " Tous des incapables, des sales racistes, on a les moyens de vous détruire ! "
- Le 14 janvier, le professeur principal déclare au proviseur : " Je ne peux pas l'écrire, mais il n'y a pas de hasard, malheureusement mon collègue d'Anglais a toujours eu des problèmes relationnels avec les élèves et surtout ceux d'origine étrangère. "
- Le proviseur consulte alors le dossier du professeur et découvre 8 " plaintes " en 12 ans adressées au recteur pour atteinte à l'intégrité d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, avec demande d'un franc " de dommages et intérêts " : son cahier de notes a été volé, le dos de son chemisier a été taché d'encre, un élève l'a insulté, etc.

... / ...

### Après l'intervention du délégué de la classe :

- Le proviseur est ébranlé par ce témoignage qui ne peut être l'effet d'une solidarité d'origine, seuls 4 élèves de la classe étant d'origine maghrébine ; il organise d'autres entretiens avec des élèves, à l'issue desquels il acquiert la conviction absolue que la version des faits rapportée par les élèves est la bonne.
- Karim avait été placé de longue date, seul à une table du premier rang, devant le professeur d'Anglais ; ce jour-là elle lui demande de se déplacer pour composer à une autre table ; Karim refuse ce qu'il perçoit, à juste titre, comme une brimade ; le professeur refuse de lui donner le sujet malgré les protestations de Karim qui demande à composer ; aucune menace n'a été proférée contre le professeur ; les propos " humiliants " à l'égard de Karim ont été les suivants " Va faire ton jeûne dehors ! " (Nous sommes au cours du mois de carême musulman).
- Le professeur d'Anglais porte plainte au pénal contre Karim ; les 2 procédures, disciplinaire et pénale, se déroulent alors parallèlement et de manière indépendante ; en particulier, le proviseur apprend quelques semaines après la tenue du Conseil de discipline, le passage de Karim au Tribunal correctionnel, sans que son témoignage ait été sollicité.

[Retour sommaire](#)

## II – Questions

**Quelle analyse faites-vous de cette situation  
et quelle argumentation conduiriez-vous au cours de cette réunion du conseil de discipline ?**

La démarche proposée pour l'analyse de ce type de situations est détaillée dans le document de l'auteur intitulé "[grille d'analyse](#)"

Les principales questions à se poser sont récapitulées ci-dessous :

" (...) Les grilles d'analyse le plus souvent utilisées – psychologiques, psychanalytiques, sociologiques ou psychosociologiques – sont extérieures à la sphère professionnelle des personnels de direction. Leur utilisation permet souvent d'éclairer une situation, mais rarement de mieux agir : le chef d'établissement n'est ni un thérapeute ni un travailleur social. La grille d'analyse proposée ici est fondée à l'inverse sur les normes d'action *internes* des situations professionnelles scolaires : le droit, norme interne de l'institution ; la morale et l'éthique, normes d'action intériorisées des acteurs (...).

### **Le droit**

(...) En pratique, l'étude de cas se poursuit donc par la recherche des éléments et des aspects juridiques présents (ou qui devraient l'être) dans la situation. Les questions le plus souvent posées par l'animateur pour lancer ou relancer cet examen sont :

- que doit-on faire (ou surtout ne pas faire) dans cette situation ?
- que devrait faire (ou surtout ne pas faire) tel protagoniste dans la situation ?
- que disent les textes (le décret de 1985, le règlement intérieur...) à ce propos ?
- d'autres parties du droit ne sont-elles pas concernées ?

### **La morale**

(...) En pratique, l'étude de cas commence par l'examen des éventuels éléments moraux présents dans la situation, autour de deux questions bien distinctes :

- certains comportements peuvent-ils se comprendre par les impératifs moraux de certains protagonistes ?
- l'égalité de dignité de tous a-t-elle été respectée ?

### **L'éthique**

(...) En pratique, après avoir balisé le cas par les obligations morales et juridiques, l'étude se poursuit par l'abord de la dimension éthique, autour de deux recherches successives bien distinctes :

- l'élucidation des conduites d'acteurs, en particulier des valeurs au nom desquelles ils agissent ou proposent d'agir ;
- la recherche de la meilleure (ou moins mauvaise) manière d'agir si l'on était à la place de... (du chef, de l'adjoint...).

Dans cette toute dernière partie de l'étude, directement centrée sur les perspectives d'action, les questions le plus souvent posées aux membres du groupe par l'animateur sont :

- au nom de quoi proposez-vous cette solution ?
- comment, selon vous, agir au mieux pour...(l'élève, le professeur, la famille, vous-même, l'établissement...)?
- quelles tensions percevez-vous entre ces choix possibles et les dimensions juridiques et morales ?
- en fin de compte, que choisissez-vous de faire et pourquoi ? "

[Retour sommaire](#)